

## Glossaire de la terminologie ophtalmique courante

**Nombre d'Abbe** : Mesure de la dispersion de la lumière (variation de l'indice de réfraction avec la longueur d'onde).

**Aberration** : Défaut d'une surface réfractrice ou d'une lentille à produire une correspondance exacte point à point entre un objet et son image.

**Accommodation** : Modification de la puissance de l'œil pour avoir une image nette à différentes distances, ce qui est accompli grâce à un changement de courbure du cristallin à l'aide de la contraction ou du relâchement des muscles ciliaires.

**Addition** : Puissance dioptrique totale (voir Dioptrie) ajoutée à la correction de la vision de loin pour remédier à l'insuffisance d'accommodation en lecture.

**Astigmatisme contre la règle** : Lorsque le méridien le plus courbé d'une lentille ou d'une prescription ophtalmique est horizontal et se situe près de l'axe 0° à 180°.

**Dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA)** : Détérioration de la macula en raison de l'âge.

**Albinisme** : Absence héréditaire de pigmentation de la peau, des cheveux, de l'iris et de la rétine; généralement associée à une perte d'acuité visuelle, un nystagmus et une photophobie; souvent accompagnée d'erreurs de réfraction.

**Amaurose** : Cécité partielle ou totale.

**Amblyopie** : Trouble de la vision caractérisé par une baisse de l'acuité visuelle d'un œil ou des deux yeux généralement causé par un manque de stimulation sensorielle pendant l'enfance. Survient souvent sans maladie oculaire apparente.

**Amétropie** : Anomalie de réfraction de l'œil qui empêche l'image d'un objet d'être focalisée nettement sur la rétine lorsque le système visuel est au repos. (Voir erreur de réfraction).

**Grille d'Amsler** : Planchette quadrillée utilisée pour détecter une distorsion de la vision centrale causée par une anomalie au niveau de la macula.

**Anesthésique** : Substance médicamenteuse utilisée pour provoquer une insensibilité à la douleur.

**Aniséiconie** : Différence de grandeur ou de forme des images qui sont formées sur la rétine de chaque œil. Ces images ne peuvent donc pas être fusionnées en une seule image.

**Anisocorie** : Inégalité de la taille des deux pupilles.

**Anisométrie** : Inégalité de l'erreur de réfraction des deux yeux.

**Chambre antérieure** : Espace, rempli d'humeur aqueuse, situé dans la portion antérieure de l'œil limité en avant par la cornée et en arrière, par l'iris.

**Angle iridocornéen** : Angle formé par la jonction de l'iris et de la cornée où se trouve le réseau qui permet à l'humeur aqueuse de s'évacuer.

**Segment antérieur** : Ensemble de la partie antérieure de l'œil incluant toutes les structures situées en avant du cristallin.

**Antihistaminique** : Médicament utilisé pour traiter les manifestations allergiques.

**Revêtement antireflet (RAR)** : Couche qui réduit la réflexion de la lumière et augmente la transmission de la lumière à travers une lentille.

**Aphakie** : Absence de cristallin dans l'œil.

**Tonométrie par aplanation** : Technique permettant de déterminer la pression intraoculaire (PIO) en mesurant la force requise pour aplatir une partie de la cornée.

**Humeur aqueuse** : Liquide transparent et incolore qui remplit la chambre antérieure de l'œil.

**Lentille asphérique** : Lentille non sphérique dont les rayons de courbure augmentent vers la périphérie plutôt que de rester égaux en tous points. Les lentilles asphériques réduisent l'aberration optique et améliorent la résolution.

**Asthénopie** : Fatigue oculaire causée par l'effort des muscles situés à l'intérieur de l'œil et autour de celui-ci.

**Astigmatisme** : Amétropie ou erreur de réfraction causée par une inégalité de focalisation sur la rétine, des rayons lumineux réfractés par les méridiens principaux de l'œil; l'un ayant une puissance maximum et l'autre, une puissance minimum.

**Verre atorique** : Lentille ophtalmique ayant des courbures asphériques sur sa surface arrière.

**Auto-réfractomètre** : Appareil informatisé qui mesure de façon objective l'erreur de réfraction de l'œil.

**Longueur axiale** : Longueur du globe oculaire.

**Lentille de contact thérapeutique** : Lentilles de contact souples ou rigides utilisées pour protéger la cornée.

**Courbure de base** : Courbure de la partie centrale de la surface postérieure d'une lentille.

**Verre bicentrique** : Meulage de la partie inférieure d'un verre de lunettes pour compenser la puissance du prisme vertical induit lorsque des verres de puissances très différentes sont utilisés pour chaque œil.

**Bifocal** : Lentille comportant deux zones optiques, une pour la vision de près et une pour la vision de loin.

**Bilatéral** : Qui touche les deux yeux.

**Vision binoculaire** : Capacité d'utiliser les deux yeux simultanément pour regarder un même objet et fusionner les images des deux yeux en une seule.

**Biomicroscope** : Microscope cornéen utilisé pour examiner les parties antérieures de l'œil, qui émet un faisceau étroit de lumière forte. Aussi appelé « lampe à fentes »

**Blépharite** : Inflammation du bord libre des paupières; avec prurit, sensation de brûlure, rougeur et œdème.

**Blépharoplastie** : Chirurgie esthétique effectuée au niveau des paupières.

**Cécité** : Voir « Cécité légale ».

**Tache aveugle** : Zone normalement sans vision dans le champ visuel, causée par l'absence de photorécepteurs là où le nerf optique pénètre dans l'œil.

**Lumière bleue** : Lumière visible à haute énergie susceptible de causer des dommages aux yeux.

**Membrane de Bowman** : Couche de la cornée située entre l'épithélium et le stroma.

**Braille** : Système d'écriture tactile utilisé par les personnes ayant une déficience visuelle.

**Pont** : Partie avant d'une monture de lunettes qui relie les deux cercles ensemble. Cette partie fait tenir la monture sur le nez du patient.

**Canalicule** : Canal à travers lequel les larmes sont évacuées des points lacrymaux vers le sac lacrymal.

**Canthus** : Angles formés par la rencontre de la paupière supérieure et de la paupière inférieure, soient le canthus externe ou temporal et le canthus interne ou nasal.

**Capsulotomie** : Procédure effectuée au laser afin de remédier à l'opacification de la capsule du cristallin qui peut survenir après une chirurgie de la cataracte.

**Cataracte** : Opacification du cristallin ou de sa capsule, ou des deux, qui entraîne une perte d'acuité visuelle.

**Acétate de cellulose** : Matériau de monture en plastique le plus couramment utilisé.

**Épaisseur au centre** : Épaisseur de la lentille à son centre optique (mesurée en millimètres)

**Occlusion de l'artère centrale de la rétine (OACR)** : Maladie de l'œil dans laquelle le flux sanguin artériel rétinien est bloqué. Les symptômes comprennent une perte de vision soudaine, indolore et sévère dans un œil.

**Chalazion** : Hypertrophie inflammatoire d'une glande de Meibomius dans la paupière.

**Motif principal de consultation** : Raison principale pour laquelle le patient prend rendez-vous.

**Choriorétinite** : Atteinte inflammatoire de la choroïde et de la rétine.

**Choroïde** : Couche de l'œil intermédiaire et vascularisée comprise entre la rétine à l'intérieur et la sclère à l'extérieur qui assure la nutrition des autres parties du globe oculaire.

**Choroïdite** : Atteinte inflammatoire de la choroïde.

**Corps ciliaire** : Structure intermédiaire musculaire et vasculaire du globe oculaire comprise entre l'iris et la choroïde qui est formée des procès ciliaires et du muscle ciliaire.

**Anomalie de la vision des couleurs** : Diminution de la capacité à faire la distinction entre des couleurs, généralement entre le rouge et le vert, plus rarement entre le bleu ou le jaune.

**Vision des couleurs** : Capacité à distinguer des objets en fonction des longueurs d'onde de la lumière.

**Fatigue oculaire numérique** : Ensemble de problèmes oculaires ou de vision résultant d'une concentration prolongée sur l'écran d'un ordinateur ou d'un appareil numérique.

**Lentille concave** : Lentille dont les deux surfaces se courbent vers l'intérieur et qui a la propriété de faire diverger les rayons lumineux parallèles qui la traversent vers son foyer principal. Également appelée « lentille négative », elle est identifiée par le signe « moins ».

**Congénital** : Présent dès la naissance.

**Conjonctive** : Membrane muqueuse qui tapisse la face interne des paupières et qui recouvre la face antérieure du globe oculaire.

**Conjonctivite** : Atteinte inflammatoire de la conjonctive.

**Lentille de contact** : Lentille appliquée à la surface de la cornée ou de la sclère. Ce type de lentille peut être utilisé à des fins optiques, thérapeutiques ou cosmétiques.

**Sensibilité aux contrastes** : Fonction visuelle qui permet de distinguer des portions plus ou moins foncées d'un stimulus visuel.

**Convergence** : Processus par lequel les axes visuels des deux yeux sont dirigés vers le même point rapproché, avec pour résultat que les yeux sont tournés vers l'intérieur.

**Lentille convexe** : Lentille dont les deux surfaces se courbent vers l'extérieur et qui a la propriété de faire converger les rayons lumineux parallèles de façon à les rapprocher de l'axe principal. Également appelée « lentille positive » ou « lentille convergente », elle est identifiée par un signe « plus ».

**Cornée** : Membrane transparente en forme de dôme recouvrant l'iris et la pupille. D'un diamètre d'environ 12 mm, cette « fenêtre » antérieure de l'œil est responsable d'environ les 2/3 de la puissance de réfraction de l'œil.

**Abrasion de la cornée** : Érosion superficielle de la cornée (cellules manquantes ou blessées); normalement assez douloureuse.

**Œdème cornéen** : Accumulation excessive de liquide dans la cornée, en raison d'une perturbation du mécanisme d'échange de liquides.

**Topographie cornéenne** : Technique d'imagerie non invasive qui permet d'établir une cartographie en trois dimensions des différents rayons de courbure de la face antérieure de la cornée.

**CR-39** : Matériau en plastique couramment utilisé dans la confection de lentilles ophtalmiques.

**Cristallin** : Lentille transparente suspendue à l'intérieur de l'œil et située immédiatement derrière l'iris. Le cristallin est responsable d'environ 1/3 de la puissance de réfraction de l'œil.

**Rapport « cup/disc » ou excavation/papille (C/D ou E/P)** : Rapport entre le diamètre de l'excavation (cup) et le diamètre de la tête du nerf optique ou papille (disc).

**Cycloplégique** : Médicament utilisé pour induire une paralysie temporaire du muscle ciliaire et une dilatation de la pupille; souvent utilisé pour mesurer l'erreur de réfraction.

**Lentille cylindrique** : Lentille torique, c'est-à-dire qui a différents rayons de courbure dans différents méridiens, qui donne une puissance de réfraction variant selon les différents méridiens; utilisée pour corriger l'astigmatisme.

**Dacryocystite** : Atteinte inflammatoire du sac lacrymal.

**Port quotidien** : Lentilles de contact portées le jour seulement (c.-à-d. pas pendant le sommeil ou la nuit).

**Adaptation à l'obscurité** : Capacité de l'œil à s'adapter à un environnement faiblement éclairé.

**Ligne Datum** : Ligne horizontale qui traverse le centre vertical d'une monture de lunettes.

**Décentrement** : Décalage entre le centre optique du verre de lunettes et son centre géométrique. Ce procédé est utilisé pour aligner le centre optique et l'axe visuel de l'œil ou pour induire un prisme.

**Perception de la profondeur** : Capacité à percevoir la position relative des objets dans l'espace.

**Dermatochalasis** : Surplus cutané d'une paupière qui entraîne un aspect de paupière tombante.

**Deutéranopie** : Anomalie affectant la perception du rouge et du vert en raison d'une insensibilité à la lumière verte.

**Pression diastolique** : Pression artérielle entre les battements du cœur. Correspond au chiffre le plus bas dans une mesure de pression artérielle (p. ex., dans 120/80, 80 est la pression diastolique).

**Dioptrie** : Unité de mesure de la force ou la puissance de réfraction des lentilles. Peut également désigner la courbure relative de la surface d'une lentille.

**Diplopie** : Vision simultanée de deux images d'un même objet (vision double).

**Lentille jetable** : Lentille de contact souple qui est jetée après une période précise.

**Distance entre les verres** : Distance la plus courte entre les bords nasaux des deux verres d'une paire de lunettes.

**Distomètre** : Instrument servant à mesurer la distance vertex (distance séparant la face arrière d'un verre et l'apex cornéen).

**Drusen** : Dépôts lipidiques jaunâtres qui se forment sous la rétine (protéines grasses).

**Dyslexie** : Trouble de la capacité à lire résultant d'une atteinte neurologique ou d'autres problèmes autres qu'optiques.

**Ectropion** : Éversion de la paupière.

**Diamètre effectif** : Deux fois la distance entre le centre géométrique d'une lentille et son bord le plus éloigné.

**Emmétropie** : État réfractif d'un œil normal ne présentant aucune erreur de réfraction.

**Endophtalmie** : Atteinte inflammatoire du globe oculaire affectant surtout les couches les plus internes.

**Endothélium** : Couche unicellulaire située sur la face la plus interne de la cornée.

**Tenon** : Partie extérieure de la face de la monture de lunettes à laquelle est attachée la branche.

**Entropion** : Inversion de la paupière.

**Énucléation** : Ablation chirurgicale complète du globe oculaire.

**Membrane épitrétiennne** : Membrane de nature fibrogliale se développant à la surface interne de la rétine.

**Épithélium** : Couche la plus externe de la cornée.

**Ésophorie** : Tendance de l'œil à dévier vers l'intérieur et qui apparaît dans certaines conditions.

**Ésotropie** : État permanent dans lequel un œil (le droit ou le gauche) est orienté vers l'intérieur; aussi connue sous le nom de strabisme convergent.

**Exophorie** : Tendance de l'œil à dévier vers l'extérieur et qui apparaît dans certaines conditions.

**Exophtalmie** : Protrusion anormale du globe oculaire hors de l'orbite.

**Exotropie** : État permanent dans lequel un œil (le droit ou le gauche) est orienté vers l'extérieur; aussi connu sous le nom de strabisme divergent.

**Muscles oculomoteurs extrinsèques** : Ensemble des six muscles qui permettent les mouvements de l'œil dans son orbite. Chaque œil a quatre muscles droits et deux muscles obliques.

**Exsudat** : Tache jaunâtre présente dans l'épaisseur de la rétine causée par l'accumulation de lipoprotéines et secondaire à une fuite de liquide des vaisseaux sanguins lors de maladies systémiques.

**Port prolongé (port continu)** : Lentille de contact pouvant être portée pendant le sommeil.

**Dominance oculaire** : Tendance d'un œil à assumer la fonction visuelle de façon prépondérante, tout en étant aidé par l'œil moins dominant.

**Cercle** : Partie de la monture entourant le verre.

**Galbe** : Courbure ou cambrure du devant d'une monture de lunettes.

**Faux négatif** : Ne pas voir un stimulus qui a été vu précédemment lors d'un examen du champ visuel (c.-à-d. patients qui se fatiguent pendant l'examen ou qui ne répondent pas bien).

**Faux positif** : Voir un stimulus qui n'a pas été présenté lors d'un examen du champ visuel (c.-à-d. patients trop réactifs pendant l'examen).

**Hypermétropie** : Voir « Hyperopie »

**Champ de vision (champ visuel)** : Portion de l'espace vue sans changer la direction du regard.

**Croix de centrage** : Emplacement d'une lentille qui se trouve exactement devant le centre de la pupille du patient.

**Ajustement des trois points de contact** : Lorsqu'une monture de lunettes touche la tête uniquement au niveau du nez et du contour des oreilles.

**Fixer** : Mouvement oculaire effectué de façon à maintenir l'image rétinienne d'un objet sur la fovéa.

**Corps flottants** : Petites particules composées de cellules ou de fibrine qui se déplacent dans le vitré.

**Angiographie à la fluorescéine** : Technique d'examen de la vascularisation de la rétine et de la choroïde à l'aide d'un colorant (fluorescéine) injecté dans les veines qui exige l'utilisation d'une caméra spécialisée.

**Foyer** : Point où les rayons lumineux convergent après leur passage à travers une lentille.

**Fornix** : Culs-de-sac oculo-palpébral formé par la conjonctive qui passe de la face postérieure des paupières (conjonctive palpébrale) à la face antérieure du globe oculaire (conjonctive bulbaire).

**Fovéa** : Petite dépression au centre de la rétine, située au fond de l'œil. Il s'agit de la partie de la macula qui procure la meilleure acuité visuelle.

**Écart géométrique** : Distance horizontale entre les centres géométriques de deux lentilles.

**Prisme de Fresnel** : Série de petits prismes dans une pellicule plastique auto-adhésive que l'on fixe aux verres de lunettes pour corriger temporairement les erreurs d'alignement des yeux.

**Fond de l'œil** : Portion arrière de l'œil, qui comprend la rétine, le nerf optique, la macula et la fovéa.

**Fusion** : Capacité du cerveau à fusionner en une seule, les images perçues par les deux yeux.

**Lentilles perméables au gaz** : Lentilles de contact qui laissent passer l'oxygène et le dioxyde de carbone. Ce terme est généralement utilisé pour les lentilles rigides, bien que les lentilles souples soient également perméables aux gaz.

**Centre géométrique** : Intersection de la ligne de référence et des centres horizontaux de chaque cercle de monture.

**Conjonctivite à papilles géantes (CPG)** : Hypersensibilité prolongée ou réaction allergique, entraînant le développement d'excroissances appelées papilles sur la face interne de la paupière supérieure, habituellement accompagnées de mucus et de démangeaisons.

**Éblouissement** : Inconfort visuel causé par une luminosité supérieure à celle à laquelle les yeux peuvent s'adapter.

**Glaucome** : Maladie oculaire causant une perte visuelle secondaire à l'atteinte du nerf optique, souvent associée à une hypertension intraoculaire.

**Gonioscope** : Dispositif grossissant qui est placé sur la cornée et, combiné à un fort éclairage, est utilisé pour examiner l'angle de la chambre antérieure (angle iridocornéen).

**Maladie de Graves** : Maladie de la glande thyroïde d'origine auto-immune qui provoque une protrusion des globes oculaires.

**Demi-lunes** : Monture de lunettes conçue pour s'asseoir plus bas sur le nez afin de permettre au patient de lire et de regarder par-dessus pour voir de loin.

**Hémianopsie** : Cécité de la moitié du champ de vision de l'un ou des deux yeux.

**Hépatite B** : Maladie infectieuse du foie causée par un virus.

**Hétérochromie** : Coloration différente des deux iris.

**Syndrome d'immunodéficience acquise humaine (sida)** : Maladie qui affaiblit le système immunitaire et causée par le virus de l'immunodéficience humaine (VIH).

**Lentille hybride** : Lentille de contact composée d'une lentille rigide perméable au gaz au centre et d'une jupe extérieure faite d'un matériau souple.

**Hyperopie** : Souvent appelé « hypermétropie ». Anomalie de la vision dans laquelle les rayons lumineux parallèles convergent au-delà de la rétine en l'absence d'accommodation. Si les rayons lumineux pouvaient le faire, ils atteindraient leur point focal derrière la rétine. Dans les cas d'hypermétropie faible, la vision de près est floue. Quand le montant d'hypermétropie est plus élevé, la vision est floue à toutes distances.

**Hyperphorie** : Tendence d'un œil à dévier vers le haut et qui apparaît dans certaines conditions.

**Hypertension** : Pression artérielle élevée. Maladie dans laquelle la pression artérielle est toujours élevée.

**Hypertropie** : Défaut permanent de convergence des deux axes visuels dans lequel un œil dévie vers le haut.

**Hyphéma** : Présence de sang dans la chambre antérieure de l'œil.

**Hypophorie** : Tendence d'un œil à dévier vers le bas et qui apparaît dans certaines conditions.

**Hypotropie** : Défaut permanent de convergence des deux axes visuels où un œil dévie vers le bas.

**Œil rouge** : Expression utilisée parfois pour signifier une congestion des vaisseaux sanguins ciliaires ou conjonctivaux; une rougeur de l'œil.

**Canthus interne** : Coin interne de l'œil où la paupière supérieure rejoint la paupière inférieure.

**Myopie instrumentale** : Myopie temporaire provoquée par le fait d'accommoder pour regarder une image située au loin (et non près) dans un instrument d'optique.

**Écart interpupillaire** : Distance entre les centres des pupilles de chaque œil (mesurée en millimètres).

**Lentille intraoculaire (LIO)** : Lentille artificielle implantée dans l'œil lors d'une chirurgie de la cataracte pour remplacer le cristallin.

**Pression intraoculaire (PIO)** : Pression ou tension du fluide contenu à l'intérieur de l'œil, mesurée en millimètres de mercure (mmHg).

**Iris** : Tissu musculaire circulaire pigmenté situé derrière la cornée et immédiatement devant le cristallin. L'iris régule la quantité de lumière qui pénètre dans l'œil en changeant la taille de la pupille.

**Iritis** : Atteinte inflammatoire de l'iris qui se caractérise par de la douleur, de la photophobie, une contraction de la pupille et une décoloration d'iris.

**Échelle de Jaeger** : Test pour évaluer la vision de près, comprenant des blocs de texte imprimé avec des caractères de différentes tailles.

**Lectures kératométriques (K's)** : Mesures de la courbure cornéenne centrale prise avec un kératomètre.

**Kératite** : Atteinte inflammatoire de la cornée.

**Kérato-conjonctivite sèche** : Sécheresse oculaire.

**Kératocône** : Maladie évolutive caractérisée par la déformation conique du centre de la cornée qui fait saillie vers l'avant de façon marquée.

**Kératométrie (K)** : Mesure des rayons de courbure de la cornée effectuée à l'aide à un kératomètre.

**Kératoplastie pénétrante** : Technique de transplantation de la cornée prélevée sur un donneur pour remplacer une cornée endommagée ou malade.

**Larmolement** : Production excessive de larmes.

**Glande lacrymale** : Une des glandes qui sécrète les larmes.

**Sac lacrymal** : Segment supérieur du conduit naso-lacrymal qui reçoit les larmes des canalicules lacrymaux.

**LASIK** : Signifie « Laser-assisted in situ keratomileusis », communément appelée chirurgie oculaire réfractive au laser. Ce type de chirurgie cornéenne permet de corriger la myopie, l'hypermétropie et l'astigmatisme.

**Latéral** : Vers l'oreille, loin de la ligne médiane du corps.

**Corps géniculé latéral (CGL)** : Centre relais du cerveau qui reçoit les informations de la rétine et les transmet au lobe occipital du cerveau.

**Œil paresseux (amblyopie)** : Baisse de l'acuité visuelle d'un œil ou des deux yeux sans cause apparente.

**Cécité légale** : Déficience visuelle se définissant par une acuité visuelle centrale égale ou inférieure à 20/200 dans le meilleur œil avec correction; ou par une acuité visuelle supérieure à 20/200, mais avec un champ visuel ne dépassant pas 20 degrés dans le meilleur œil.

**Lentille** : Matériau réfractant la lumière dont au moins l'une des deux surfaces est courbée.

**Palet** : Lentille ophtalmique qui n'a pas encore été détournée (ou découpée) de manière à tenir dans une monture. Aussi appelé « lentille semi-finie ».

**Compas d'épaisseur** : Instrument servant à mesurer l'épaisseur en son centre d'une lentille ophtalmique.

**Sphéromètre** : Instrument servant à mesurer les courbures d'une lentille ophtalmique.

**Hauteur du verre (B)** : Distance verticale maximale qui sépare le bord supérieur du bord inférieur d'une lentille ophtalmique.

**Largeur du verre (A)** : Distance horizontale maximale qui sépare le bord temporal du bord nasal d'une lentille ophtalmique.

**Frontofocomètre** : Appareil d'optique (manuel ou automatique) servant à mesurer la puissance d'une lentille ophtalmique. Aussi appelé « lentimètre ».

**Leucocorie** : Pupille blanche.

**Adaptation à la lumière** : Capacité de l'œil à s'adapter à une luminosité accrue dans l'environnement.

**Limbe** : Jonction entre la cornée et la sclère.

**Basse vision** : Déficience visuelle se définissant généralement (bien qu'il existe plusieurs définitions) par une vision binoculaire inférieure à 20/60.

**Aides visuelles pour la basse vision** : Dispositifs optiques de divers types utilisés par les personnes ayant une déficience visuelle.

**Macula (Macula lutea)** : Petite zone de la rétine centrale qui entoure la fovéa. C'est cette zone de la rétine qui permet d'obtenir la vision la plus précise.

**Point de référence principal (PRP)** : Point de la lentille où le prisme est égal à ce qui a été prescrit. Si une ordonnance n'a pas de prisme, le centre optique et le PRP sont situés au même endroit; dans une ordonnance avec prisme, le centre optique et le PRP se trouvent à des endroits différents.

**Glandes de Meibomius** : Glandes situées dans les paupières qui sécrètent la couche lipidique des larmes

**Médial** : Vers le nez ou vers la ligne médiane du corps.

**Diamètre minimal nécessaire (DN)** : Plus petit diamètre de palet pouvant être utilisé pour tailler une lentille ophtalmique de prescription définie.

**Myotique** : Médicament utilisé pour provoquer la contraction de la pupille.

**Monoculaire** : Relatif à un seul œil.

**Monovision** : Technique d'ajustement de lentilles de contact permettant de corriger la vision de loin dans un œil et la vision de près dans l'autre.

**Mydriase** : Dilatation pupillaire. Le réflexe photomoteur permet à la pupille de se dilater (s'agrandir) dans un environnement dont l'éclairage est faible.

**Mydriatique** : Médicament provoquant la dilatation de la pupille.

**Myodisque** : Lentille ophtalmique prescrite en cas de forte myopie.

**Lentille multifocale** : Lentille ophtalmique conçue pour procurer différentes puissances réfractives. Elle permet au porteur de voir nettement à différentes distances.

**Sclérose en plaques (SEP)** : Maladie du système nerveux central d'origine auto-immune causant la démyélinisation des nerfs.

**Myopie** : Anomalie visuelle ou erreur de réfraction causée par un globe oculaire trop long par rapport à sa puissance réfractive. Les rayons lumineux d'un objet situé au loin sont focalisés en avant de la rétine. Une fois que les rayons lumineux atteignent la rétine, ils sont défocalisés.

**Nasal** : Vers le nez ou vers la ligne médiane du corps.

**Punctum proximum d'accommodation** : Point le plus rapproché que l'œil peut voir nettement en accommodant au maximum de ses capacités. Ce point varie en fonction de la puissance d'accommodation.

**Punctum proximum de convergence** : Point le plus proche pour voir simple l'image des 2 yeux en accommodant au maximum. Chez les jeunes, il se situe généralement à 7,5 cm (3 po) des yeux.

**Vision de près** : Capacité à percevoir distinctement les objets à la distance normale de lecture, ou environ 35 à 40 cm (14 à 16 po) des yeux. Voir « Myopie ».

**Néovascularisation** : Formation de nouveaux vaisseaux sanguins dans une partie de l'œil. Peut se produire dans la cornée lorsqu'elle ne reçoit pas suffisamment d'oxygène.

**Nævus** : Tache de naissance, tache de rousseur ou grain de beauté.

**Cécité nocturne** : Trouble de la vision caractérisée par la réduction considérable de l'acuité visuelle lorsque la lumière est faible.

**Nystagmus** : Séries de mouvements rapides et involontaires des muscles des globes oculaires qui peuvent être latéraux, verticaux ou rotatoires.

**Astigmatisme oblique** : Lorsque le méridien le plus cambré et le méridien le plus plat de la cornée ou du cristallin ne sont plus à 90° et à 180°, mais obliques, à 45° et à 135°.

**Cache-œil** : Dispositif opaque ou translucide placé devant un œil pour bloquer la vision.

**Oculus Dexter (O. D.)** : Œil droit.

**Oculus Sinister (O. S.)** : Œil gauche.

**Oculi Uniter (O. U.)** : Les deux yeux.

**Ophtalmologiste** : Médecin spécialisé en ophtalmologie, c'est-à-dire dans le diagnostic et le traitement des anomalies et des maladies oculaires, qui procède à des opérations au besoin ou prescrit d'autres types de traitement. Anciennement appelé « oculiste ». Aussi appelé « ophtalmologue ».

**Ophtalmoscope** : Instrument servant à examiner l'intérieur de l'œil.

**Atrophie optique** : Dégénérescence du tissu nerveux, chargé d'acheminer les signaux de la rétine vers le cerveau.

**Centre optique** : Point sur une lentille où la lumière peut passer sans subir de déviation.

**Croix optique** : Représente une lentille virtuelle dont la puissance est donnée pour les deux principaux méridiens, qui se trouvent toujours à 90° l'un de l'autre.

**Chiasma optique** : Zone où les deux nerfs optiques s'entrecroisent dans le cerveau.

**Papille** : Tête du nerf optique dans le globe oculaire où les fibres nerveuses rétiniennes quittent l'œil; cette zone étant dépourvue de photorécepteurs est aveugle et correspond à la tache aveugle.

**Opticien** : Professionnel habilité à fournir les montures de lunettes et les verres sur ordonnance d'un optométriste ou d'un ophtalmologiste, en taillant les verres, en les installant dans la monture et en ajustant celle-ci au porteur.

**Nerf optique** : Nerf qui transmet des messages visuels de la rétine au cerveau.

**Névrite optique** : Atteinte inflammatoire du nerf optique.

**Voies optiques** : Prolongements du nerf optique dans le cerveau qui s'étendent derrière le chiasma optique.

**Optométriste** : Professionnel de la santé spécialisé dans le diagnostic et le traitement d'anomalies et de maladies oculo-visuelles; habilité à prescrire des lentilles, de la rééducation visuelle, des médicaments et d'autres traitements.

**Optyl** : Matériau en plastique utilisé pour la fabrication de monture de lunettes ayant une « mémoire ». Il peut être plié dans tous les sens lorsqu'il est chauffé puis refroidi. Lorsqu'il est chauffé à nouveau, il retrouve sa forme d'origine.

**Cellulite orbitaire** : Atteinte inflammatoire des tissus mous de l'orbite postérieure au septum orbital.

**Orthokératologie** : Technique visant à aplatir délibérément le rayon de courbure de la cornée grâce à une lentille de contact spécialement conçue pour ce faire. Principalement utilisé pour réduire ou éliminer la myopie.

**Rééducation visuelle ou orthoptique** : Séries d'exercices scientifiquement conçus pour rééduquer ou réadapter la fonction visuelle déficiente chez un patient. Aussi appelé « thérapie visuelle ».

**Canthus externe** : Coin externe de l'œil où la paupière supérieure rejoint la paupière inférieure.

**Pachymétrie** : Mesure de l'épaisseur de la cornée.

**Palpébral** : Concerne la paupière.

**Fente palpébrale** : Espace entre les paupières supérieure et inférieure.

**Photocoagulation panrétinienne au laser** : Traitement qui utilise la chaleur d'un laser pour détruire les vaisseaux sanguins qui fuient dans la rétine.

**Angle pantoscopique** : Angle des lunettes par rapport au plan vertical.

**Périmètre** : Appareil servant à mesurer l'étendue du champ de vision.

**Vision périphérique** : Capacité de percevoir la présence, le mouvement ou la couleur d'objets en dehors de la zone centrale de vision.

**Phacoémulsification** : Technique utilisant des ultrasons pour briser le cristallin en petits fragments lors d'une chirurgie de la cataracte.

**Phaque** : Œil dont le cristallin naturel est en place.

**Phorie** : Tendance à la déviation latente des axes visuels par rapport à la position normale en vision binoculaire. Voir « ésoptorie », « exoptorie », « hyperoptorie » et « hypoptorie ».

**Visiomètre** : Instrument servant à évaluer la réfraction et la vision binoculaire.

**Photochromique** : Lentille ophtalmique teintée qui s'éclaircit et s'assombrit selon la quantité d'UV auxquels elle est exposée.

**Photokératite** : Maladie oculaire causée par une exposition aux rayons ultraviolets (UV).

**Photophobie/photosensibilité** : Sensibilité anormale à une certaine quantité de lumière, inconfort provoqué par la lumière.

**Photopsie** : Perception d'éclairs lumineux.

**Photorécepteurs** : Voir « Bâtonnets et cônes »

**Pinguécula** : Dépôt de couleur jaunâtre ou blanchâtre sur la conjonctive bulbaire.

**Plano** : Lentille dont la prescription est de zéro.

**Lentille plano-cylindrique** : Lentille dont un des principaux méridiens a une puissance nulle. Ces lentilles sont utilisées pour corriger les cas d'astigmatisme hypermétropiques et d'astigmatisme myopiques simples.

**Polarisation** : Traitement appliqué à une lentille ophtalmique qui élimine les reflets horizontaux et réduit l'éblouissement.

**Polycarbonate** : Matière plastique ayant un indice de réfraction élevée, très résistante aux chocs et utilisée dans la fabrication de lentilles ophtalmiques.

**Opacification de la capsule postérieure (OCP)** : Diminution de la transparence de la capsule postérieure du cristallin après une chirurgie de la cataracte.

**Chambre postérieure** : Espace étroit compris entre l'iris en avant et le cristallin en arrière délimitée par le corps ciliaire et rempli par l'humeur aqueuse.

**KPR** : Abréviation de Photo Refractive Keratectomy (PRK) ou en français « kératectomie photoréfractive (KPR) ». Chirurgie oculaire au laser dans laquelle la couche externe de la cornée est enlevée.

**Règle de Prentice** : Formule utilisée pour déterminer la quantité de prismes induits en tous points dans une lentille; les dioptries prismatiques sont égales à la décentration (en cm) multipliée par la puissance de la lentille (en dioptries).

**Presbytie** : Trouble de la vision causé par une diminution du pouvoir d'accommodation de l'œil lié à l'âge (début dans la quarantaine) qui se traduit par une difficulté à voir nettement de près.

**Cortex visuel primaire** : Zone du cerveau chargée du traitement des signaux visuels.

**Prisme** : Lentille triangulaire, cunéiforme, qui modifie la trajectoire des rayons lumineux (sans les focaliser) vers sa base.

**Prisme Ballast** : Prisme qui assure la stabilisation d'une lentille de contact grâce à un poids et une augmentation d'épaisseur dans sa partie inférieure qui lui permet de rester orientée dans une position spécifique.

**Lentille progressive** : Lentille dont la puissance convexe augmente graduellement du centre vers le bas.

**Prothèse** : Substitut artificiel pour un œil manquant (ou toute autre partie manquante du corps).

**Protanopie** : Anomalie affectant la perception du rouge et du vert en raison d'une insensibilité à la lumière rouge.

**Planches pseudo-isochromatiques** : Planches comportant des points de couleurs de diverses teintes et nuances formant des chiffres, des lettres ou des motifs, utilisées pour évaluer la vision des couleurs.

**Pseudophakie** : Œil dont le cristallin a été remplacé par une lentille intraoculaire.

**Hypertension intracrânienne idiopathique ou pseudotumeur cérébrale** : Affection neurologique caractérisée par une pression intracrânienne accrue en l'absence de tumeur ou de maladie.

**Ptérygion** : Repli charnu triangulaire de la conjonctive bulbaire qui se développe en recouvrant la cornée, habituellement du côté nasal.

**Ptose** : Abaissement de la paupière supérieure résultant d'une faiblesse du muscle releveur.

**Bouchons méatiques (bouchons lacrymaux)** : Minuscules bouchons qui sont insérés au niveau du point lacrymal pour bloquer le drainage des larmes afin de traiter la sécheresse oculaire.

**Points lacrymaux** : Petits orifices de drainage situés dans l'épaisseur du bord libre des paupières inférieure et supérieure.

**Pupille** : Orifice circulaire au centre de l'iris qui contrôle la quantité de lumière qui entre dans l'œil.

**Pupillomètre** : Appareil servant à mesurer l'écart interpupillaire.

**Kératotomie radiaire** : Procédure chirurgicale réfractive auparavant utilisée pour corriger la myopie en faisant plusieurs incisions dans la cornée.

**Réfraction** : En optique, c'est la flexion des rayons lumineux qui se déplacent d'un milieu à un autre. Peut aussi faire référence à un examen visant à évaluer l'erreur de réfraction d'un œil afin de déterminer les meilleures lentilles correctrices à prescrire.

**Erreur de réfraction** : Défaut du système visuel de l'œil qui empêche les rayons lumineux d'être focalisés précisément sur la rétine.

**Rétine** : Fine membrane tapissant l'arrière de l'œil sur laquelle les images optiques sont reçues. La rétine convertit ces images en impulsions électriques et les transmet au cerveau par le nerf optique.

**Décollement de la rétine** : Séparation de la rétine de la choroïde.

**Rétinite** : Atteinte inflammatoire de la rétine.

**Rétinite pigmentaire** : Dégénérescence héréditaire et atrophie de la rétine qui s'accompagne généralement d'un déplacement des cellules pigmentées vers la périphérie de la rétine où elles forment des amas.

**Rétinoblastome** : Type le plus courant de cancer de l'œil chez les enfants.

**Rétinopathie** : Affection de la rétine liée à diverses causes.

**Rétinopathie des prématurés** : Anomalie des vaisseaux sanguins de la rétine qui survient chez des nourrissons prématurés.

**Rétinoscope** : Instrument servant à évaluer la réfraction de l'œil en observant les mouvements des lumières et des ombres à travers la pupille résultant d'un faisceau de lumière projeté sur la rétine à l'aide d'un miroir en mouvement.

**Angle rétroscopique ou angle pantoscopique inversé** : Inclinaison de la monture lorsque la partie inférieure des cercles d'une monture de lunettes est plus éloignée du visage que la partie supérieure.

**Bâtonnets et cônes** : Types de cellules nerveuses qui forment la couche photoréceptrice de la rétine. Les cônes sont responsables de l'acuité visuelle et de la discrimination des couleurs tandis que les bâtonnets sont utilisés pour la perception du mouvement et de la vision dans de faibles conditions d'éclairage (vision nocturne).

**Lunette de sécurité** : Lunettes résistantes aux chocs, disponibles avec ou sans correction, fournissant une protection pour les yeux dans des situations dangereuses.

**Canal de Schlemm** : Structure située dans l'œil par laquelle s'écoule l'humeur aqueuse de la chambre antérieure vers les vaisseaux épiscléraux.

**Sclère** : Blanc de l'œil. Membrane résistante qui recouvre le globe oculaire et forme, avec la cornée, la couche protectrice externe de l'œil.

**Lentille sclérale** : Lentille de contact rigide qui forme un dôme au-dessus de la cornée et qui repose sur la sclère.

**Scleritis** : Atteinte inflammatoire de la sclère.

**Scotome** : Zone du champ visuel dans lequel la vision est partiellement ou totalement absente.

**Segment** : Zone d'une lentille dont la puissance diffère de celle de la partie principale.

**Hauteur du segment** : Hauteur à laquelle les doubles foyers ou foyers multiples sont placés dans une lentille ophtalmique en fonction de la relation entre la structure faciale du patient et la forme de la monture.

**Silicone hydrogel** : Matériau utilisé dans la fabrication de certaines lentilles de contact souples.

**Lentille unifocale** : Lentille ayant une seule distance focale et une courbure de base sphérique.

**Syndrome de Sjögren** : Maladie auto-immune caractérisée par la sécheresse des yeux et de la bouche.

**Prisme compensateur** : Voir « Verre bicentrique ».

**Lampe à fentes** : Voir « Biomicroscope ».

**Échelle de Snellen** : Utilisée pour évaluer l'acuité visuelle à distance. Elle se compose de rangées de lettres de différentes tailles organisées des plus grandes au plus petites et correspondant aux mesures de Snellen. Chaque taille est étiquetée avec la distance à laquelle elle peut être lue par un œil normal. Le plus souvent utilisée pour évaluer la vision à une distance de 6 m. Aussi appelée « tableau de Snellen ».

**Lentille souple** : Lentille de contact faite de plastique souple contenant de l'eau et qui permet à l'oxygène de circuler. Les lentilles souples se caractérisent par leur confort et leur facilité d'adaptation.

**Densité relative** : Caractérise le poids d'une lentille en grammes par centimètre cube (g/cm<sup>3</sup>). Plus le chiffre est élevé, plus la lentille est lourde.

**Équivalent sphérique** : Calculé en additionnant la puissance de la sphère à la moitié de la puissance cylindrique.

**Lentille sphérique** : Lentille qui réfracte la lumière de manière égale dans tous les méridiens.

**Lentille sphérocyindrique** : Lentilles dont les deux principaux méridiens ont une puissance différente, sans qu'aucun ne soit plano. Elles sont utilisées pour la correction de l'astigmatisme hyperopique composé, de l'astigmatisme myopique composé et de l'astigmatisme mixte.

**Sphygmomanomètre** : Instrument servant à mesurer la pression artérielle.

**Acuité stéréoscopique/perception de la profondeur ou du relief** : Mesure de la différence minimale de l'angle de convergence entre les deux yeux permettant de distinguer deux objets comme situés à une distance différente.

**Strabisme/tropie** : Incapacité des deux yeux à regarder simultanément un même objet en raison d'un déséquilibre musculaire.

**Monture semi-cerclée ou style Nylon** : Monture dont le cercle métallique n'entoure pas totalement la lentille optique qui est retenue par un fil de nylon. Aussi appelé « monture à fil nylon ».

**Stroma cornéen** : Couche la plus épaisse de la cornée située entre la membrane de Bowman et la membrane de Descemet.

**Orgelet/hordeolum** : Inflammation aiguë d'une glande sébacée sur le bord de la paupière, due à une infection, et s'accompagnant généralement de la formation de pus.

**Surfactant** : Agents nettoyants utilisés pour retirer les dépôts des lentilles cornéennes.

**Pression systolique** : Valeur de la pression dans l'artère au moment où le cœur se contracte. Correspond au chiffre le plus élevé d'une mesure de la pression artérielle (c.-à-d. dans 120/80, 120 est la pression systolique).

**Lunettes télescopiques** : Lunettes grossissantes qui reposent sur les mêmes principes qu'un télescope ; parfois prescrites pour améliorer une très mauvaise vision ne pouvant être corrigée à l'aide de lunettes ordinaires.

**Branche** : Attachée à la face de la monture, la branche maintient les lunettes sur les oreilles du patient.

**Temporal** : Vers l'oreille, loin de la ligne médiane du corps.

**Tonomètre** : Instrument servant à mesurer la pression intraoculaire.

**Torique** : Lentille dont les deux axes principaux ont des courbures de puissances différentes, pour corriger l'astigmatisme.

**Réseau trabéculaire** : Portion de l'œil située à la jonction de l'iris et de la cornée qui sert de voie de drainage de l'humeur aqueuse vers le canal de Schlemm. Aussi appelé « trabéculum cornéoscléral ».

**Trabéculéctomie** : Ablation chirurgicale d'une partie du réseau trabéculaire utilisée dans le traitement du glaucome pour réduire la pression intraoculaire.

**Trabéculoplastie au LASER** : Application de laser au niveau du trabéculum pour améliorer l'écoulement de l'humeur aqueuse et diminuer la pression intraoculaire.

**Transposer** : Conversion d'une ordonnance de lentille sphérocyindrique en une formule qui inverse la puissance cylindrique (un cylindre positif en négatif, et inversement).

**Trichiasis** : Cils qui poussent vers le globe oculaire.

**Vision trichromatique** : Vision normale des couleurs assurée par la présence de trois types de cônes fonctionnels.

**Trifocale** : Lentille ayant trois zones de vision, chacune avec sa propre puissance.

**Tritanopie** : Forme rare de daltonisme qui se traduit par une insensibilité à la lumière bleue.

**Trivex** : Matériau utilisé pour fabriquer des lentilles ophtalmiques résistantes aux chocs.

**Troncature** : Aplatissement du bord inférieur d'une lentille de contact afin qu'elle reste orientée dans une position spécifique.

**Vision en tunnel** : Contraction du champ visuel à un point tel qu'il ne reste qu'une petite zone de vision centrale, ce qui donne l'impression à la personne de regarder à travers un tube.

**Tractus uvéal ou uvée** : Structure vascularisée du globe oculaire, qui comprend l'iris, le corps ciliaire et la choroïde.

**Vasoconstriction** : Diminution du diamètre des vaisseaux sanguins.

**Distance vertex ou distance verre-œil** : Distance entre la surface antérieure de l'œil et la surface postérieure des lentilles ophtalmiques.

**Vision** : Action de voir ; vue.

**Acuité visuelle** : Pouvoir de résolution de l'œil; ou capacité de distinguer deux objets distincts. Capacité de l'œil à percevoir la forme des objets dans la ligne de vision directe, habituellement mesurée en termes de fraction de Snellen, p. ex. 20/20.

**Vitrectomie** : Ablation chirurgicale du vitré.

**Vitré ou humeur vitrée** : Substance de consistance gélatineuse, incolore et transparente qui occupe l'espace dans le globe oculaire compris entre la face postérieure du cristallin et la rétine. Aussi appelé « corps vitré ».

**Cavité vitréenne** : l'espace occupé par l'humeur vitrée (vitré) chez un patient qui n'a pas subi de vitrectomie. Suite à une vitrectomie, cet espace est rempli par un gaz, de l'air ou l'humeur aqueuse. Commentaire : En clinique le terme vitré est utilisé aussi bien pour l'humeur vitrée

elle-même (la substance) que l'espace où est la substance (la cavité vitrénne) tout simplement parce que c'est plus court et rapide. Par contre, dans les livres d'anatomie on fait une différence entre cavité vitrénne et humeur vitré. Un patient qui a eu une chirurgie appelée vitrectomie n'a plus d'humeur vitré dans la cavité vitrénne. Donc, il faut connaître le contexte pour utiliser le bon terme même si en clinique dans la vie quotidienne les optométristes et les ophtalmologistes ne font pas de différence...

**Astigmatisme avec-la-règle** : Lorsque le méridien le plus cambré d'une lentille ophtalmique est vertical et se situe autour de l'axe de 90°.

**Zonule** : Ensemble de fibrilles disposées radialement et tendues entre le corps ciliaire et la périphérie du cristallin pour le maintenir en place.